

# Prévention des accidents du travail

Association des Chefs de Service de Sécurité  
et d'Hygiène de Belgique - A.C.S.H.B.

Compte rendu de la 16<sup>e</sup> Assemblée Générale  
et de la 28<sup>e</sup> Journée d'Etudes

par F. MERCX,

Président.

La 16<sup>me</sup> Assemblée Générale de l'A.C.S.H.B. s'est tenue le 21 novembre 1961 en la salle des conférences du Commissariat Général à la Promotion du Travail, à Bruxelles, sous la présidence de M. F. Mercx, I.C.C., A.I.Br., Président.

M. Servais, Ministre de l'Emploi et du Travail, Président du Comité de Patronage de l'A.C.S.H.B., s'était fait représenter par M. Barbeaux, Attaché de Cabinet. A ses côtés se trouvaient MM. Brabant, Président de la Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels ; Van den Borre, Directeur Général du Ministère de l'Education Nationale ; Vos, Inspecteur Général de l'Inspection Technique du Travail ; Faschamps, représentant le Bureau International du Travail. M. Mercx les salue et les remercie de la preuve d'intérêt qu'ils apportent aux travaux de l'A.C.S.H.B. Il y joint M. Fourmoy, Commissaire Général à la Promotion du Travail. Il excuse plusieurs personnalités et des membres de l'A.C.S.H.B. Il y avait environ 70 auditeurs.

Dans son allocution, rappelant le Congrès mondial de Paris, le Président souligne l'évolution importante survenue dans la prévention des accidents du travail et qu'il résume sous une forme lapidaire : Recherche scientifique, Progrès, Sécurité sont devenus les termes d'une trilogie désormais indissoluble. Il souligne également le fait que la Belgique est le pays le mieux outillé en laboratoires et conseille les Chefs d'Entreprise ainsi que les Chefs de Service de Sécurité d'y recourir largement.

Les statuts seront modifiés de façon à admettre les médecins du travail.

Après avoir passé en revue la situation de caisse, il remercie l'A.I.B. pour le soutien de ses ingénieurs, de son personnel et de sa trésorerie.

Le nombre de membres effectifs est de 321, soit une augmentation de 14. Avec 71 stagiaires et 20 ingénieurs de l'A.I.B., le total atteint 412, nombre

très flatteur pour la Belgique, les associations des pays voisins, beaucoup plus importants quant au nombre des industries, groupant plus ou moins 500 membres.

Viennent ensuite les nominations statutaires et le chapitre « divers ».

— M. Mercx annonce que l'A.C.S.H.B. fêtera le X<sup>me</sup> anniversaire de la F.E.A.I.C.S. fondée en 1952, à son initiative et avec le soutien de l'A.I.B. Le 19 juin 1962, il y aura une séance académique, un déjeuner, une causerie technique sur l'organisation de la sécurité à l'usine : ce sera la 29<sup>me</sup> journée d'études de l'A.C.S.H.B. Manifestation placée sous la Présidence d'Honneur de M. Servais, Ministre de l'Emploi et du Travail, elle se déroulera dans la salle de conférences mise aimablement à disposition par Fabrimétal, donc dans une atmosphère à la fois industrielle et de prévention des accidents. Il y aura traduction simultanée.

— Les diplômes décernés par l'A.I.B., aux Chefs de service de Sécurité et d'Hygiène, depuis 1946, ont été authentifiés par le Ministre de l'Emploi et du Travail, consécration de l'importance de ces fonctions. Importance encore rehaussée par la signature du protocole de sécurité. Le Président exprime le vœu de voir utilisé le memento des relations entre le Chef de Service de Sécurité et les autres chefs de service, rédigé par le Conseil Supérieur de S.H.E. Grâce au nombre et à la qualité de ses membres, l'A.C.S.H.B. est entouré, non seulement en Belgique, mais sur le plan européen, de considération, d'estime et de sympathie.

A l'Assemblée Générale succède immédiatement la 28<sup>me</sup> Journée d'Etudes.

M. Van Wittenberghe, I.T., Vice-Président de l'A.C.S.H.B., Chef de groupe du Service Sécurité de l'A.I.B. pour la région nord de la Belgique, Président de séance, présente M. le Docteur J. Stevens,

Médecin en Chef du Service Médico-Social de la Ville d'Anvers, qui parle des manutentions à dos et à bras d'homme. Le portage des charges est toujours un travail dur et fatiguant et, en dépit de la mécanisation, il reste souvent inévitable. Il est cependant anti-économique, anti-physiologique et insalubre. Il provoque aussi beaucoup d'accidents.

Les moyens de réduire au minimum les inconvénients du portage des charges sont : sélection individuelle et collective, inspections médicales efficaces à l'embauche et en service, un bon entraînement, l'adoption de méthodes de travail rationnelles éliminant une grande partie de la fatigue statique et des accidents.

Deux films d'une haute valeur artistique, mis à disposition par le Commissariat Général à la Promotion du Travail, l'un relatif aux vêtements de travail, l'autre sur les travaux de constructions et autres exécutés en plein air, ont clôturé la matinée.

M. Lepage, I.C.Mi., A.I.Lg., Vice-Président de l'A.C.S.H.B., Directeur du service « Prévention des Risques professionnels de l'A.I.B. ». Président de séance, présente M. Dorlet — ingénieur, Chef de Service, Services généraux de la construction, S.A. Cockerill-Ougrée — qui parle des manutentions dans les usines, à l'aide de lift-trucks et autres engins de l'espèce.

La Manutention est une technique d'ensemble à unifier au sein de l'usine. L'étude analytique et synthétique des problèmes conduit à l'adoption de la mécanisation.

L'examen du point de vue de la sécurité conduit à la même conclusion.

Appliquant ces notions techniques et humaines au cas particulier des élévateurs à fourches, il est examiné successivement :

- le choix du matériel
- la stabilité
- ce qui peut être attendu du conducteur du chariot
- les dispositifs de sécurité
- l'entretien du matériel.

Le Président, M. Mercx, tira la conclusion philosophique de la journée d'études. L'exposé du Docteur Stevens a mis en lumière l'utilité de la sélection des porteurs de charges. Cette sélection implique l'existence de normes ou points de repère établis par des recherches basées sur la physiologie du travail, recherches d'allure scientifique.

L'ingénieur Dorlet a utilisé son sujet pour démontrer magistralement que la collaboration du chercheur, de l'ingénieur, de l'économiste, du sociologue, du spécialiste en sécurité du travail, du chef d'entreprise, des travailleurs, est bénéfique pour la prévention des accidents.

Notre conclusion philosophique, basée sur ces deux magnifiques causeries, est double : « La sécurité industrielle est fille de solidarité », et « Recherche scientifique, Progrès, Sécurité sont devenus les termes d'une trilogie indissoluble ».